



PUBLIC : Cette action de formation est destinée à toute personne travaillant en crèche. Elle a pour finalité de permettre aux salariés de contribuer à sa propre sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique et d'économie d'effort.

Réf : Décret 3 septembre 1992 – Art. R. 231-71 du Code du Travail

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- De participer à la maîtrise du risque dans son établissement ;
- De comprendre les enjeux de la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) ;
- De réduire les sollicitations des contraintes physiques en s'appuyant sur les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort.
- De connaître les techniques liées à la mobilisation dans le secteur de la petite enfance.

CONTENU :

Théorie : L'intérêt de la prévention dans l'établissement :

- Les indicateurs de santé, Les enjeux de la prévention, les risques du métier.

Le fonctionnement de l'appareil locomoteur et ses limites :

- Le corps humain, les facteurs favorisant les TMS, Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort.

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi :

- Les techniques adaptées à la petite enfance.

Pratique : Mise en situation de cas concret.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

Moyens pédagogiques : Salle de cours, ordinateur, vidéo projecteur, diaporama, documents stagiaires (support de cours, documents divers)

Méthodes pédagogiques : Exposé interactif - méthode démonstrative et applicative. Exercices

EVALUATION : Validation des compétences par une mise en situation.

VALIDITE : 24 mois

DUREE - MODALITES PEDAGOGIQUES

Date : déterminée sur la convention

Durée de la formation : 7h00

Lieu de la formation : (déterminé sur la convention)

Le nombre de participants : 4 à 10 stagiaires Maximum pour un formateur.

Convention : Une convention de formation est établie entre AFP et le client à minima de 3 semaines avant la date de formation.

MODALITES DE SUIVI : Feuille de présence émargée par demi-journée, fiche de suivi, évaluation des acquis des stagiaires, évaluation à chaud, attestation de fin de formation.

CONTACT :

Administration : Corine TASSET (Gérante)
auditformapro@gmail.com

Tél. 06 19 70 46 06

Conseiller pédagogique : Thierry TASSET
csformation@orange.fr

Tél. 06 87 50 50 25

QUALITE DU FORMATEUR :

Formateur Gestes et Postures ou PRAP



Pour les personnes en situation d'handicap : AFP louera une salle de formation accessible au sens du CCH : Art 111-9-7. Sur demande, les cours sont également adaptables.